

Identification du poste

Localisation du poste : rectorat de Reims, 1 rue Navier, 51082 Reims cedex

Domaine fonctionnel : ressources humaines

Fonction : chargé(e) de mission Feuille de route pour les ressources humaines

Catégorie : catégorie A (cadre)

Nature de l'emploi : emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Statut du poste : création de poste

Éléments de rémunération : IFSE groupe 2

Quotité de travail : 100%

Votre positionnement dans l'organisation

La mission Feuille de route pour les ressources humaines est rattachée à la direction des ressources humaines, sous l'autorité du Secrétaire général adjoint - Directeur des ressources humaines (SGA-DRH).

Ce poste implique des relations régulières avec les services du Rectorat, les Directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), les chefs d'établissements, les collèges d'inspecteurs.

Votre environnement professionnel

L'académie de Reims fait partie de la région académique Grand-Est et regroupe les DSDEN des Ardennes, de l'Aube, de la Marne et de la Haute Marne.

L'académie emploie plus de 24 000 agents, investis au service de la réussite de ses 231 000 élèves, scolarisés de la maternelle à l'enseignement supérieur.

Les effectifs académiques sont composés de 17 453 enseignants du 1^{er} et du 2nd degré, 6 493 personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux ou de santé et d'assistance éducative et 228 personnels en formation.

L'action de la direction des ressources humaines est guidée par une logique de proximité, une politique de soutien aux agents et une gestion individualisée des carrières qui intègre la dimension qualité de vie au travail.

Vos missions en quelques mots

Engagée dans un processus de transformation et modernisation de la gestion des ressources humaines l'académie de Reims a élaboré sa feuille de route pour les ressources humaines (FRRH) en 2021.

Ainsi, l'académie traduit sa volonté de mieux prendre en considération le parcours professionnel de ses agents et favoriser leur évolution tout au long de leur carrière.

Sous impulsion du SGA-DRH, le (la) chargé(e) de mission, assure le pilotage et le suivi de la mise en œuvre des engagements inscrits dans la feuille de route :

- Renforcer la politique de l'accompagnement ;
- Amplifier la gestion des ressources humaines de proximité ;
- Déployer un service de qualité de la gestion des ressources humaines ;
- Améliorer la qualité de vie au travail des personnels.

Le (la) chargé(e) de mission, en lien avec les acteurs internes, poursuit le travail déjà engagé et met en œuvre de nouvelles démarches afin de déployer les orientations prioritaires.

En votre qualité de chargé(e) de mission Feuille de route pour les ressources humaines, vous aurez comme objectifs de :

- **Apporter un appui au pilotage de la mise en œuvre de la FRRH et impulser son actualisation**
 - S’inscrire dans les orientations nationales de la politique de gestion des ressources humaines et suivre leur évolution
 - Mettre en œuvre les objectifs ministériels en matière de transformation et d’innovation RH en tenant compte des spécificités académiques
 - Impulser des démarches innovantes et apporter un appui méthodologique aux services RH académiques pour renforcer l’accompagnement des personnels
 - Proposer des mesures pour amplifier la qualité dans les processus de gestion pour répondre à un double objectif de créer un lien privilégié entre l’agent et son gestionnaire et lui apporter des réponses adaptées à ses besoins
- **Contribuer à l’évaluation de la mise en œuvre de la FRRH à partir d’indicateurs quantitatifs et qualitatifs**
 - Assurer le suivi des indicateurs nationaux d’évaluation de la FRRH
 - Elaborer des indicateurs académiques spécifiques pour mesurer l’efficacité des différents dispositifs et actions mis en place, et en assurer le suivi
 - Construire des tableaux de bord partagés des actions engagées et prévues, et en assurer le suivi de leur réalisation
 - Présenter au comité de pilotage, le bilan de la mise en œuvre de la FRRH de l’année écoulée et proposer une projection des démarches à mettre en place à la prochaine rentrée
- **Contribuer à la modernisation de la gestion des ressources humaines**
 - Etre force de proposition sur des projets innovants
 - Impulser une démarche de simplification et modernisation des processus de gestion
 - Piloter la rédaction des guides RH à destination des services ou des personnels
 - Participer à la révision des Lignes Directrices de Gestion de l’académie qui fixent les orientations générales relatives, d’une part, à la promotion et la valorisation des parcours professionnels, et d’autre part, à la mobilité.

Principales compétences et aptitudes recherchées

- Avoir des connaissances générales en gestion des ressources humaines et/ou justifier d'au moins une première expérience dans ce domaine
- Avoir des connaissances du système éducatif et ses enjeux
- Disposer d’une grande autonomie et savoir travailler en mode transversal dans un environnement complexe
- Savoir accompagner le changement
- Savoir animer un réseau de partenaires internes et externes
- Aptitude à la communication, à l’écoute et au dialogue

Spécificités du poste

- Niveau d’études : niveau 7 (Master ou équivalent)
- Conduite de projet : oui
- Encadrement : non
- Télétravail possible

Dossier de candidature

Le dossier de candidature, constitué :

- d’un curriculum-vitae détaillé,
- d’une lettre de motivation,
- de la copie du dernier entretien professionnel (le cas échéant)

sera adressé à ce.sg@ac-reims.fr avec copie à ce.drh@ac-reims.fr, avant le 30 septembre 2023.